Niveau(x) d'enseignement : 9 Numéro EDUQ : 9470861
Centre d'intérêt : 919

Cégep de Victoriaville.

La formation permanente et le cégep, ressource du milieu : mémoire présenté à la Commission parlementaire sur l'enseignement collégial / Cégep de Victoriaville. -- [Victoriaville] : Le Cégep, 1992.
39 f. ; 28 cm.

Bibliogr. : f. 37-39.

Descripteur(s) : Education permanente * Réforme scolaire * Politique gouvernementale * Développement régional * Rôle du collège * Mémoire * Collégial (Ordre d'enseignement) * Education des adultes

Le mémoire du Cégep de Victoriaville concentre sa réflexion sur l'avenir de l'éducation permanente au collégial. Il fait valoir l'importance du secteur de la formation des adultes dans le contexte actuel et fait connaître quelques-unes des réalisations du Cégep qui contribuent à le distinguer dans ce champ d'activités. Il renseigne également sur la contribution du Cégep au développement régional.

Type de document :

48 M

CEGEP
DE
VICTORIAVILLE

94-70961

CEGEP DE VICTORIAVILLE

MEMOIRE PRESENTE A LA COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR L'ENSEIGNEMENT COLLEGIAL

LA FORMATION PERMANENTE ET LE CEGEP, RESSOURCE DU MILIEU

Septembre 1992

X07034759

INTRODUCTION: Les orientations du mémoire

- Education permanente
- Le CEGEP de Victoriaville et sa région

LE NIVEAU COLLEGIAL A L'ECOUTE DU MILIEU

- La formation des adultes: une préoccupation historique
- Les CEGEPS: formation des adultes et rôle régional

LE CEGEP DE VICTORIAVILLE ET LE DEVELOPPEMENT REGIONAL

- Des racines prometteuses
- Une contribution irremplaçable dans un contexte de développement: aujourd'hui et demain
    - . la formation des adultes
    - . la formation sur mesure et l'aide aux entreprises
    - . les ressources humaines et le développement régional

VOIES D'ACTION

CONCLUSION

INTRODUCTION

Les orientations du mémoire

L'enseignement régulier au collégial, depuis 25 ans, a formé plus de 650,000 diplômés. Le CEGEP de Victoriaville, pour sa part, a remis plus de 6,000 diplômes. Voilà une contribution non négligeable à la scolarisation de la jeunesse québécoise.

Dès les premières années de la création des CEGEPS, ceux-ci s'intégrèrent à la vie sociale, politique, culturelle et économique de leur milieu. Les CEGEPS devinrent vite des partenaires du développement de leur région. On assista à l'essor grandissant de "l'éducation permanente" au point que ce secteur dépasse maintenant, en nombre d'inscriptions, l'enseignement dit "régulier". C'est cette évolution qui a incité le Conseil d'administration du CEGEP de Victoriaville à développer cet important volet dans son mémoire.[1] Au lieu de se prononcer sur l'ensemble des questions soumises à la consultation, le Conseil d'administration a circonscrit sa réflexion autour d'un énoncé, soit:

---

[1] Le choix posé par le Conseil d'administration ne veut pas établir une priorité entre l'éducation des adultes et l'enseignement régulier. Nous croyons que de nombreux CEGEPS ainsi que la Fédération analyseront les questions ayant trait à l'enseignement régulier: régionalisation des options, aide à la réussite, etc. Dans ce mémoire, nous mentionnerons, à l'occasion, certaines réalisations de l'enseignement régulier au CEGEP de Victoriaville. Nous espérons que les lecteurs et lectrices comprendront que nous avons limité notre étude dans le but de mieux analyser les thèmes que nous abordons.

"Le rôle des collèges dans les dispositifs de développement de la main-d'oeuvre et, plus largement, les pratiques et les structures des collèges en éducation permanente et en éducation aux adultes".

Le Conseil d'administration veut rappeler l'importance capitale du secteur de la formation des adultes dans le contexte actuel et faire connaître quelques-unes des réalisations du CEGEP de Victoriaville qui contribuent à le distinguer dans ce champ d'activités. Nous espérons ainsi apporter une contribution plus concrète à cette consultation en démontrant l'importance de l'implication des ressources humaines du CEGEP dans le milieu régional en y apportant une précieuse expertise ainsi que le rôle indispensable que le CEGEP remplit dans le secteur de la formation continue (formation des adultes et formation sur mesure).[1] Nous espérons sensibiliser le Gouvernement à tout ce que représente un CEGEP, tout particulièrement dans les régions. Nous pourrons constater le rôle du CEGEP de Victoriaville, comme outil de développement régional.

---

[1] Cette réflexion se situe aussi dans les orientations de la Fédération des CEGEPS qui suggérait que les mémoires présentent "les réalisations des collèges comme des réponses à la situation évolutive du Québec des 25 dernières années" et fassent valoir "que le CEGEP est un agent de changement dans son milieu". (Objectifs 1 et 4 du plan de travail de la Fédération)

LE NIVEAU COLLEGIAL A L'ECOUTE DU MILIEU

La formation des adultes: une préoccupation historique

Les CEGEPS: formation des adultes et rôle régional

Sans renier l'actuelle mission des CEGEPS, celle de l'enseignement régulier (l'article 2 de la loi des collèges précise que la mission des CEGEPS est de "dispenser l'enseignement général et professionnel de niveau collégial"), nous devons reconnaître que, très tôt, les CEGEPS ont été sollicités pour élargir leurs horizons et offrir davantage de services à l'ensemble de la population.

Le slogan qui servit de leitmotiv à la Révolution tranquille: "Qui s'instruit, s'enrichit", pourrait se traduire maintenant: "Qui s'instruit, se donne plus de chances". C'est encore plus tangible dans le contexte de changements technologiques. Mais la formation peut prendre diverses facettes dont celles reliées à l'éducation des adultes, à la formation sur mesure et aux entreprises et aux services qu'un CEGEP peut offrir à la communauté.

Que le rôle du CEGEP ne se confine pas exclusivement à la formation des jeunes fut une vision avant même la naissance des CEGEPS. Déjà le rapport Parent rappelait à l'époque que de nombreux adultes auraient besoin de "réadaptation professionnelle".[1] Les CEGEPS étaient à peine nés que déjà on

---

1 Rapport Parent, t. 1, p. 70

réfléchissait sur le rôle du CEGEP dans son milieu et sur l'importance du volet "adultes".[1]

Le 28 février 1973, le Conseil d'administration du CEGEP de Victoriaville adoptait comme deuxième objectif particulier:

> **"2. Que le CEGEP s'intègre dans son milieu naturel en participant à la vie sociale, politique, économique et culturelle de ce milieu, dans une perspective de travail communautaire ouvert aux initiatives et à toutes les formes de collaboration".**

---

[1] Voici quelques écrits sur ces aspects:

Sabourin, Robert, "Le CEGEP dans son milieu, In: Prospectives, vol. 6, no 5, sept. 1970, pp. 264-276)

Bernard, André, Perception du rôle du CEGEP en formation socio-culturelle des adultes et en services à la communauté, 1975. Il indiquait qu'à cette époque la formation des adultes n'était pas très importante.

Jobin, Ghislain, Opération CEGEPdix, 1977. Ce directeur du CEGEP Sainte-Foy considérait qu'on négligeait trop les gens sur le marché du travail, p. 26

A compter des années 1975, on assiste à la publication de nombreux mémoires et articles analysant le CEGEP et son milieu, le CEGEP et le développement régional, le CEGEP et l'éducation des adultes.[1]

Fréquemment, ces écrits, sans oublier les comptes rendus de nombreux colloques, soulignent la nécessité de clarifier le rôle des CEGEPS dans ces champs d'activités. Un document de la Direction générale de l'enseignement collégial de 1982 faisait remarquer: "Aucune véritable mission claire et précise n'a été donnée aux CEGEPS quant à leur rôle particulier à l'égard de leur communauté locale et régionale respective"[2] et l'on ajoutait que l'ouverture du CEGEP à son milieu était plus une "tendance" qu'un fait accompli parce que cette mission n'était pas inscrite dans la Loi et que l'on manquait de ressources financières au niveau

---

1 Il existe au moins une dizaine de recherches publiées au cours des années 1975-1981 sans compter des colloques au cours des années 1984-1986. On cherche à mieux connaître le milieu afin de répondre plus adéquatement aux besoins et aux attentes et de fournir une meilleure qualité de services. A titre d'exemples, nous citons:

Léo Huppé, Attitudes et attentes d'une clientèle régionale vis-à-vis des services d'éducation aux adultes de niveau collégial, 1979. (C'est une vaste enquête des CEGEPS: Gaspésie, La Pocatière, Matane, Rimouski, Rivière-du-Loup).

Réginald Lavertu et Gaétan Poirier, Un projet de formation en développement régional. CEGEP de Matane, 1975

Gilles Roy, Formation comme support régional, 1981

CEGEPS de Saint-Jérôme et Lionel-Groulx, Des outils pour le développement régional. (Dans cette recherche, on suggérait même de "nommer une personne chargée de la stimulation et de la coordination des activités des services réels au milieu". On incitait les départements à identifier les organismes et les personnes ressources de la région intéressés par les contenus de cours).

2 DGEC, Le collège dans son milieu régional, 1982, p. 46

de l'éducation des adultes. En 1980, il y eut même une commission d'étude qui publia un rapport très exhaustif sur la formation professionnelle et socio-culturelle des adultes (Commission Jean qui publia son rapport en 1982).[1] En 1984, un autre document était publié, lequel devait servir de base à une politique gouvernementale.[2] Dans ce dernier texte, les auteurs soutenaient que l'on devrait prioriser des "formations qualifiantes" ainsi que "la formation sur mesure, laquelle répond mieux à certains besoins particuliers des adultes". On remarque une constante: le souci du développement de la personne.

> **"Le développement du potentiel humain est la pierre angulaire d'une politique de l'éducation des adultes, car il signifie pour les individus et les groupes: apprendre à identifier, organiser et exercer son pouvoir sur sa vie de tous les jours."**[3]

Autour des années 1986-1987, on a l'impression d'un nouveau départ. En 1987, le ministre Claude Ryan déclarait:

---

1 Gouvernement du Québec, Commission d'enquête sur la formation aux adultes (CEFA). Apprendre: une action volontaire et responsable. Enoncé d'une politique globale de l'éducation des adultes dans une perspective d'étude permanente. Québec, 1982, 869 pages (Commission Jean mise sur pied en 1980)

2 Gouvernement du Québec, Un projet d'éducation permanente. Enoncé d'orientation et plan d'action en éducation des adultes, 1984, 77 pages (Réponse du Gouvernement à la Commission Jean)

3 Roy, G., Formation comme support au développement régional. Rimouski, CEGEP, 1981, p. 59

> **"Le CEGEP (...) devrait être appelé à jouer le rôle très important de transferts de compétence et de connaissance pour les petites et moyennes entreprises de son territoire.(...) Les CEGEPS peuvent jouer dans cette perspective un rôle de promotion économique, professionnelle et sociale de tout premier plan".**[1]

Il faut aider les individus, mais songer également à appuyer les entreprises qui les embauchent.[2] En 1988, le Conseil supérieur abordait la question de l'éducation des adultes et du rôle du CEGEP dans son milieu et signalait l'évolution et l'importance du rôle des CEGEPS dans divers secteurs dont ceux des initiatives régionales, de la coopération internationale, de soutien aux activités socio-économiques.[3] Cette même année, la Fédération des CEGEPS créait un comité afin d'élaborer un plan d'action touchant l'éducation des adultes. La signature de l'accord Canada-Québec facilitait le développement de programmes de formation des adultes. On peut vraiment dire que l'éducation des adultes passait à une phase très active. On pensait: identification des besoins, planification de formation, offres de services, recherche de clientèle, soutien aux entreprises, développement international, crédit d'impôts, plans de développement, etc. Les préoccupations récentes embrassaient ces volets: éducation des adultes, formation sur mesure et aux

---

1 Ryan, Claude, "Les CEGEPS aujourd'hui et demain", In: Actes du colloque: le CEGEP et vous: partenaires pour l'avenir, t. 1, p. 23

2 Il faut oeuvrer à l'émergence d'une philosophie de formation chez les entrepreneurs qui doivent percevoir le CEGEP comme une ressource importante à leur disposition. Nos petites et moyennes entreprises n'ont pas de tradition dans ce sens.

3 Conseil supérieur de l'éducation, Le rapport Parent, vingt-cinq ans après, (rapport 1987-1988). Québec, 1988, p. 23

entreprises, rôle du CEGEP dans son milieu et "développement régional".

Au cours des deux dernières années, on a fortement insisté sur l'importance et le rôle moteur des CEGEPS, tout particulièrement dans les régions, car on est de plus en plus conscient de l'expérience accumulée. C'est avec raison que l'on peut affirmer en regardant le passé: "Jamais nous ne pourrons mesurer toutes les réalisations et toutes les contributions des collèges en région depuis vingt ans."[1]

Auscultons davantage le rôle des CEGEPS en région. Les CEGEPS hors des grands centres occupent une place encore plus importante comme agents stimulants. En juin 1988, le Comité conjoint Collèges-DGEC se donnait comme mandat de: "favoriser et promouvoir la contribution des CEGEPS au développement de leur région"[2] et la méthodologie développée fut appliquée pour la première fois à la région Mauricie/Bois-Francs/Drummond. On parlait de plus en plus d'une "nouvelle mission non traditionnelle des collèges".[3] Les auteurs de ce dernier document soutenaient: "Cette nouvelle approche permet aux collèges de se charger de la mission de formation de nouveaux

---

1 Gouvernement du Québec, Les collèges et le développement régional. Rétrospective et regard sur l'avenir. (Normand Paquette, CEGEP de Trois-Rivières. Québec, avril 1988, p. 170

2 Gouvernement du Québec, Les collèges et le développement régional. Portrait des partenaires en développement régional. Une méthode. (Recherche et rédaction: Alain Dumas). Québec, juin 1988, p.1

3 Gouvernement du Québec, Les collèges et le développement régional. Guide d'intervention: devenez entrepreneur, entrepreneure. (Claude Gingras et Claude Proulx, Service de formation aux adultes). Québec, 1989, 82 pages.

entrepreneurs et entrepreneures et d'engendrer la création d'autres entreprises".[1] On assiste alors à l'essor de la dimension du rôle régional d'un CEGEP. En occupant ce créneau,le CEGEP de Victoriaville s'est bâti une crédibilité "comme formateur souple", ce qui attire des élèves innovateurs, dynamiques et créateurs (conséquence découlant de cette approche selon les auteurs).[2] Les différentes études consultées suggèrent presque unanimement de confier aux CEGEPS un rôle de leadership régional.[3]

En 1992, un feuillet conjoint Collèges-DGEC donnait un survol des projets et interventions réalisés ou en cours, dans une vingtaine de CEGEPS en 1991-1992. On constatait que tous ces CEGEPS avaient inscrit dans leurs missions: "participer au développement de la région" bien que tous rappelaient leur mission première: "la formation". Une partie de l'ambiguité réside dans une définition très restrictive que l'on pourrait donner à la formation. On constate que la volonté de participer au développement du milieu est très forte, que la pratique existe, mais que des problèmes surgissent dans le quotidien, car tout se fait sans cadre légal. Lors d'une rencontre du Comité

---

1 Gouvernement du Québec, Les collèges et le développement régional. Guide d'intervention: devenez entrepreneur, entrepreneure. (Claude Gingras et Claude Proulx, Service de formation aux adultes). Québec, 1989, 82 pages. Nous verrons plus loin les réalisations du CEGEP de Victoriaville dans ce secteur.

2 Idem à la référence 1, p. 53.

3 Gouvernement du Québec, Les collèges et le développement régional. Enjeux et défis. (Recherche et rédaction: Diane Bonneville). Québec, 1989, p. 29

Gouvernement du Québec, Commission d'enquête sur la formation des adultes (CEFA). Apprendre: une action volontaire et responsable. Enoncé de politique globale de l'éducation des adultes dans une perspective d'étude permanente. Québec, 1982, 869 pages. (Commission Jean mise sur pied en 1980).

conjoint collèges-DGEC en 1990, on notait que la mission des CEGEPS en développement régional n'était "pas légale", ce qui amenait à ne pas y consacrer les ressources suffisantes. On réclamait un cadre législatif, une transférabilité budgétaire plus grande, des subventions spécifiques d'aide au démarrage de projets, un appui réel à la recherche appliquée, aux transferts de technologie et aux services dispensés à la collectivité.[1] Il faut se brancher clairement et poser les gestes conséquents. Le Conseil des collèges avait déjà lancé un cri d'alarme en 1985 en suggérant que l'une des missions du "CEGEP de demain", s'intégrant dans le mandat des collèges, serait d'aider les petites et moyennes entreprises (PME) dans le contexte de changements technologiques.[2] Un large consensus se dégage dans la nécessité d'inscrire dans la Loi ce que la pratique a établi avec succès.

> **"Les observateurs proches de la scène collégiale nous livrent un message clair: les CEGEPS ont relevé le défi des années soixante; ils sont toutefois moins bien adaptés aux besoins actuels et à moyen terme; l'heure est venue de faire des choix fondamentaux."[3]**

---

1 Comité conjoint Collèges-DGEC en développement socio-économique régional. Compte rendu de la rencontre régionale tenue à l'hôtellerie Le Dauphin, Drummondville, 27 avril 1990, p. 19

2 Conseil des collèges, Le CEGEP de demain. Rapport du Conseil des collèges effectué à la suite de la consultation de 1984 sur le thème: le CEGEP de demain, pouvoir et responsabilité, 1985, 180 pages

3 Lapierre, René. La relance de la formation technique et professionnelle au collégial. Document de travail. Avril 1992, p. 14

C'est pourquoi dans ce dernier rapport, le Conseil des collèges revenait à plusieurs reprises sur la "formation continue" et "l'éducation permanente". Après ce bref tour d'horizon historique sur l'importance du rôle du CEGEP dans son milieu, que pouvons-nous dire du CEGEP de Victoriaville?

LE CEGEP DE VICTORIAVILLE

ET LE DEVELOPPEMENT REGIONAL

Reprenons les trois facettes de la présence du CEGEP dans le développement de son milieu (dans le cadre de notre mémoire): formation des adultes, formation sur mesure aux entreprises, agent de développement régional comme banque de ressources socio-économiques et culturelles.

DES RACINES PROMETTEUSES

Issu du mariage d'un collège classique réputé (le Collège Sacré-Coeur) et de l'Ecole du meuble et du bois ouvré, le CEGEP de Victoriaville a vite constitué un pôle d'attraction majeur dans la région. D'ailleurs, la présence à Victoriaville de cette école spécialisée fut déterminante dans la création du CEGEP. Il est intéressant de rappeler que le Collège classique Sacré-Coeur fut l'un des premiers à développer un secteur d'éducation des adultes très fréquenté.[1] On pouvait y poursuivre, en particulier, un baccalauréat ès arts et un brevet A ou B sous les auspices de l'Université Laval. De nombreux membres du personnel enseignant de notre région y complétèrent leur premier diplôme universitaire. Les premières options professionnelles (techniques infirmières, techniques du meuble et du bois ouvré, technologie agricole) collaient aux réalités régionales. Le secteur régulier, en 1990, était composé à 90.9% de jeunes

---

[1] Dans les années soixante, on inscrivait ces cours sous l'appellation: "cours d'extension". Dans l'Annuaire des cours d'extension du Collège de Victoriaville, 1963-1964, non seulement il y avait des cours de niveau Baccalauréat ès arts pour adultes, mais aussi des Cours d'administration de l'entreprise. En 1962-1963, plus de 186 élèves fréquentèrent ces deux options.

provenant d'un rayon de moins de 50 kilomètres. Le CEGEP remplissait donc une mission que le ministère de l'Education priorisait:

> **"dispenser l'enseignement d'abord aux étudiants d'un territoire donné (...) il s'agit donc clairement d'éviter autant que possible, l'exil des populations scolaires."[1]**

Ce qui est vrai pour l'enseignement régulier l'est également pour une grande partie de la formation sur mesure et de l'éducation des adultes. Le CEGEP peut offrir aux travailleurs et travailleuses de la région des possibilités de recyclage et de perfectionnement. En 1992, le Service de formation aux adultes et aux entreprises offre des cours crédités et sur mesure dans diverses localités de la région (exemples: Kingsey Falls, Plessisville, etc.) pour mieux se rapprocher de sa clientèle. Mais son champ d'action est beaucoup plus vaste géographiquement dû à ses deux créneaux principaux: techniques du meuble et du bois ouvré et agriculture (biologique et traditionnelle).[2]

---

1 Ministère de l'Education, documents d'éducation 3, p. 45

Conseil des collèges, L'enseignement collégial: des priorités pour un renouveau de la formation. Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial, 1992, p. 112

2 Le Service de formation aux adultes et aux entreprises a également implanté et gère encore un Centre de promotion en ébénisterie et en rembourrage industriel au centre-ville de Montréal que fréquentaient 500 élèves par semaine en 1991-1992

UNE CONTRIBUTION IRREMPLACABLE DANS UN CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT: AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Dans le cadre du libre-échange, de l'internationalisation du commerce, de la compétitivité, de l'ouverture des marchés, des exigences de qualité et de productivité, le capital humain (la main-d'oeuvre) et sa formation acquièrent une importance nouvelle. "Un développement axé sur l'homme met l'accent sur la formation constante des individus et des groupes".[1] La main-d'oeuvre sur le marché exige du recyclage et du perfectionnement, des investissements en recherche et développement, des transferts de technologies et des échanges constants entreprises-CEGEPS. Si l'on aide les adultes à s'adapter, on maintient les entreprises et les compétences dans la région, on augmente la qualité de la main-d'oeuvre, on contribue à l'augmentation de la richesse et à sa distribution plus équitable, on favorise de meilleures conditions de vie. Certes, on peut soulever le danger de subordonner l'éducation à la seule satisfaction des besoins de croissance économique[2], mais rappelons-nous que des gens plus formés ont plus de chances d'être éveillés à l'importance d'une meilleure qualité de vie, à être plus critiques face aux choix à effectuer. Notons que la Commission qui a enclenché le libre-échange notait:

---

1 Roy, G., Formation comme support au développement régional. Rimouski, CEGEP, 1981, p. 12

2 Paul Paillet, Faut-il planifier l'éducation? Paris, EFS, 1974, p. 57

> **"s'inscrivant au coeur même de l'enjeu englobant qu'est la préparation de l'avenir, l'éducation, la formation et le recyclage sont des éléments fondamentaux sur lesquels repose notre capacité de faire face aux changements qui se dessinent à l'horizon."[1]**

Pour apprivoiser et donner une orientation au changement, la meilleure méthode n'est pas de le subir mais d'y participer. Les CEGEPS disposent d'une banque de ressources matérielles et humaines qu'il faut utiliser dans les orientations du changement.

Le CEGEP de Victoriaville s'est toujours préoccupé de la formation des adultes. Ce secteur offre un vaste éventail de cours assidûment fréquentés. En 1991, le changement de nom de ce service qui était "Service d'éducation aux adultes" en celui de "Service de formation aux adultes et aux entreprises" reflète bien les préoccupations du CEGEP pour ce secteur. Les adultes peuvent parfaire leur formation à travers de nombreux programmes crédités ou non. Ces cours sont offerts suite à l'étude du marché et à des demandes de groupes. Nous reviendrons sur la spécificité du CEGEP de Victoriaville dans ce secteur.

Un autre volet qui occupe une large place, c'est la formation sur mesure. Par définition, "former sur mesure", "c'est élaborer des cours en fonction des besoins précis d'une entreprise".[2] Au

---

1 Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, Une commission sur l'avenir du Canada. L'enjeu, 1984, p. 48

2 CEGEPropos, En bref. Qu'est-ce qu'un CEGEP? Montréal, Fédération des CEGEPS, no 2, 3 juillet 1992, p. 2. On peut lire une brève mais excellente analyse de la formation sur mesure dans la référence 34, pp. 19-22. On y parle des écueils, du financement et des améliorations possibles.

Québec, en 1990, les CEGEPS ont donné des cours à 80,000 personnes appartenant à plus de 5,000 entreprises. Au CEGEP de Victoriaville, plus de 5,280 participants et participantes ont reçu de la formation sur mesure. Quand on analyse les divers types de clientèle, on y dénombre la grande entreprise (le groupe Cascades), mais aussi la moyenne entreprise et petite entreprise de quatre à cinq employés. Pour la même période, près de 130 entreprises du secteur du meuble ont eu recours au Service de formation aux adultes et aux entreprises. Comme si ces chiffres n'étaient pas assez éloquents, il convient de rappeler les projets internationaux de formation et de transferts technologiques en Colombie et au Brésil, dans le secteur du meuble et du bois ouvré. Quand des firmes viennent prospecter les possibilités d'implantation dans la région, la présence du CEGEP et de la formation offerte constituent un atout important.

La formation sur mesure implique non seulement des cours, mais préalablement une excellente connaissance du milieu, car il faut analyser les besoins et élaborer des programmes de formation adaptés. C'est à juste titre que l'on faisait remarquer que **"l'éducation aux adultes est un indice d'attraction qu'un CEGEP peut exercer sur son milieu".**[1] Quand on regarde l'importance de l'éducation des adultes et de la formation sur mesure au CEGEP de Victoriaville et les demandes qui leur sont adressées, on peut en conclure que l'image du CEGEP est très positive auprès du milieu régional et même à l'extérieur. N'oublions pas que toute cette formation donnée et ces compétences acquises sont très majoritairement réinvesties dans le milieu. De plus, les entreprises satisfaites de la formation reçue deviennent d'excellents propagandistes pour le CEGEP auprès des futurs

---

1 Gouvernement du Québec, Les collèges et le développement régional. Rétrospective et regard sur l'avenir. (Normand Paquette, CEGEP de Trois-Rivières). Québec, avril 1988, p. 106

élèves réguliers. C'est sans doute la réputation du Service de formation aux adultes et aux entreprises du CEGEP de Victoriaville qui lui a valu de signer une entente avec le Centre de recherche industrielle du Québec pour s'occuper de l'aspect formation de ce dernier. Une réputation d'excellence se construit au fil des années et constitue la meilleure publicité.[1]

Enfin, il y a lieu de signaler que lors de la soirée du "Panthéon de la performance 1992" organisée par la Chambre de commerce des Bois-Francs, le Service de formation aux adultes et aux entreprises a reçu le mérite d'excellence dans la catégorie secteur "service à la clientèle" et le Centre de recherche industrielle du meuble et du bois ouvré dans le secteur "service".

---

1 "Selon une étude réalisée auprès de 130 entreprises de partout au Québec qui ont reçu de la formation d'un CEGEP dans le cadre du Programme formation sur mesure, plus de 90% de celles-ci se sont dites satisfaites du contenu et des activités de formation, de l'équipement utilisé, des locaux et des formateurs et formatrices. Plus de 80% des entreprises dont l'objectif était d'augmenter l'efficacité de leur personnel ont mentionné avoir observé une telle augmentation de leur main-d'oeuvre."

Gouvernement du Québec, Les services rendus par les CEGEPS aux entreprises et autres organisations, 1990-1991. Etude effectuée par la firme Méthodus. Québec, DGEC, 1992. 139 pages. Une telle étude n'existe pas pour le CEGEP de Victoriaville mais la fidélité des entreprises envers le Service de formation aux adultes et aux entreprises et sa croissance constante sont des indices non équivoques.

En 1986, la région Maurice/Bois-Francs/Drummond comptait 48% de travailleurs et travailleuses avec moins de 13 ans de scolarité et 41.1% des emplois étaient dans les industries traditionnelles.[1] Le CEGEP jouera un rôle encore plus indispensable quand on pense aux changements majeurs qui se dessinent à court terme. Le libre-échange **"nécessitera donc des mesures importantes au niveau de l'adaptation de la main-d'oeuvre. (...) Les collèges seront de plus en plus sollicités et ils devront être capables de réagir rapidement".**[2]

Sans minimiser l'importance de toute cette fonction "formation", il ne faudrait pas sous-estimer la dimension de la présence "humaine" du CEGEP dans le milieu. Le personnel du CEGEP apporte une participation souvent ignorée parce que non comptabilisée. En tout premier lieu, certains membres du personnel cadre du Collège font partie de comités locaux ou régionaux de concertation. La

---

1 Comité conjoint Collèges-DGEC en développement socio-économique régional. Compte rendu de la rencontre régionale tenue à l'hôtellerie Le Dauphin. Drummondville, 27 avril 1990, p. 5

2 Gouvernement du Québec. Les collèges et le développement régional. Enjeux et défis. (Recherche et rédaction: Diane Bonneville). Québec, 1989, p. 20

liste que nous pourrions ici dresser serait surprenante et soulignons que la majorité de ces organismes ont une vocation économique[1] Le CEGEP a joué un rôle actif dans la naissance de plusieurs entreprises depuis quatre ans. Ainsi, le Programme "entrepreneurship" du Service de formation aux adultes et aux entreprises a aidé près de 25 entreprises (surtout dans le secteur des services) à démarrer depuis deux ans. On y offre des cours de formation (théorie et pratique) et l'on a recours fréquemment aux ressources du milieu (chefs d'entreprises, directeurs du marketing, etc.) qui transmettent une expertise vécue pour démarrer une entreprise ou lui donner de l'expansion.[2] Le CEGEP a donc rempli son rôle de bougie d'allumage et d'éclaireur dans les choix de développement comme le suggérait le Conseil supérieur de l'éducation dans son rapport de 1992.[3] Les autres catégories de personnel ont aussi contribué aux progrès du milieu par leurs compétences. Ainsi le secteur coopératif et communautaire qui est très vigoureux dans notre région (coopératives alimentaires, coopérative funéraire, corporation

---

1 Voici quelques exemples pour illustrer notre propos: Corporation de développement économique, Centre de concertation et d'aide technique, Collectif agricole régions 04 et 11, Comité d'aide au développement des collectivités MRC d'Arthabaska et de l'Erable, Chambre de commerce, Centre d'aide aux entreprises, Consortium intercollégial en éducation pour la coopération internationale, la Table d'Enseignement supérieur regroupant l'Université du Québec à Trois-Rivières et les quatre CEGEPS de la région 04, l'implication du CEGEP dans l'organisation des différents sommets économiques et dans sa participation active, la Corporation de développement touristique, etc.

2 A tous les deux ans, il y a un concours provincial d'entrepreneurship. Les élèves du CEGEP gagnèrent le troisième prix en 1991.

3 Conseil des collèges, l'enseignement collégial: des priorités pour un renouveau de la formation. Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial, 1992, p. 119

de développement communautaire, télévision communautaire) a bénéficié d'expertise en gestion, en animation, en marketing, en informatique, etc. Ce sont gens du CEGEP qui furent à l'origine (et souvent ils y demeurent très actifs) de projets régionaux ou provinciaux de premier plan comme par exemple Nez rouge ou Bonjour printemps[1] ou les cours de Tai chi chuan.[2] Parfois des départements ont suscité des initiatives créatrices d'emplois en favorisant l'application des concepts théoriques.[3] On retrouve du personnel du CEGEP sur de nombreux conseils d'administration (hôpital, Caisses populaires, etc.) et même président d'organismes provinciaux à vocation internationale (AQANU: Association québécoise pour l'avancement des nations unies et son action humanitaire). On pourrait dresser une longue liste de cette implication dans le milieu qui se traduit par un transfert de connaissances et d'expertise. Fondamentalement, le CEGEP de Victoriaville répond au souhait du Conseil supérieur de l'éducation qui recommandait d'établir "un nouveau pacte avec le milieu et qui dépasse l'attitude attentiste pour se faire

---

1 Bonjour Printemps est l'une des plus importantes randonnées à bicyclette au Québec avec près de 4,000 cyclistes. Evénement créé au départ par le Département d'éducation physique du CEGEP.

2 Ce fut même une première dans la région. Présentement, ces cours sont donnés dans les centres communautaires auprès des personnes du troisième âge et la Commission scolaire les a intégrés dans une cinquième année à titre expérimental.

3 Citons à titre d'exemples: la Coopérative étudiante avec ses volets scolaire, cafétéria et école de conduite ainsi que la présence d'un comptoir de la Caisse populaire dans le CEGEP.

lui-même moteur du développement régional".[1] Les membres du personnel ont contribué à bâtir des organismes sociaux d'aide et de support (exemple: Solo qui offre un lieu de rencontre aux personnes seules). Le Collège a aussi tissé des liens étroits avec le milieu sportif (exemples: Vivractif, sports-études avec les Vulkins du hockey collégial AAA puis maintenant avec les Tigres de La Ligue de hockey junior majeur du Québec) et culturel (GRAVE, au niveau peinture). Les échanges avec la Ville ou la Commission scolaire permettent d'offrir l'utilisation d'équipements plus nombreux à la population. Que ce soit dans le domaine du théâtre, du ciné-collège, de la musique ou du sport, le CEGEP de Victoriaville est un pôle d'attraction. Cette présence active et positive du CEGEP dans le milieu ("faire corps" avec le milieu)[2] est une façon de valoriser l'enseignement public.

Le CEGEP de Victoriaville, c'est aussi son Centre spécialisé du meuble et bois ouvré qui offre une expertise à la grandeur du Québec et même hors frontières. C'est la présence de ce Centre qui suscitera la naissance du Centre de recherche industrielle du meuble et du bois ouvré qui se charge des missions information, recherche et aide technique. L'Ecole québécoise du meuble et du bois ouvré assure la formation régulière tandis que le Service de formation aux adultes et aux entreprises gère le secteur "formation aux adultes et aux entreprises". Plusieurs autres volets de l'éducation des adultes pourraient être détaillés comme la formation aux agriculteurs en agriculture biologique et plus particulièrement la mise en place du Centre de développement

---

1 Conseil des collèges, L'enseignement collégial: des priorités pour un renouveau de la formation. Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial, 1992, p. 120

2 Gouvernement du Québec. Les collèges et le développement régional. Enjeux et défis. (Recherche et rédaction: Diane Bonneville). Québec, 1989, p. 28

d'agrobiologie du Québec à Sainte-Elizabeth de Warwick, centre implanté grâce à la très importante collaboration du CEGEP de Victoriaville. Aujourd'hui, toute la formation en agriculture biologique dispensée par le CEGEP dans la région 04, et même dans tout le Québec, aux producteurs et productrices agricoles, passe par ce Centre qui travaille en exclusivité avec le CEGEP.

Le 3 juillet 1992, quand la Fédération des CEGEPS posait la question: "Qu'est-ce qu'un CEGEP?"[1], elle y répondait en décrivant: l'enseignement régulier, les centres spécialisés, l'éducation des adultes, le milieu de vie, le rôle dans le développement régional et les services aux entreprises (formation sur mesure, démarrage d'entreprises, aide technique). Mais voilà, la loi des collèges ne prévoit pas tout cet éventail de responsabilités. Il faut donc ajuster la Loi à la réalité présente.

> **"Les CEGEPS devraient également voir se consolider leur rôle de soutien aux entreprises, notamment par le biais de la formation sur mesure et d'un dispositif d'éducation des adultes mieux financé et mieux organisé".**[2]

Non seulement les nouveaux emplois exigent-ils un niveau de scolarité plus élevé (64.3% des emplois créés entre 1986 et l'an 2000 nécessiteront un niveau de scolarité supérieur aux études secondaires)[3] mais parmi ceux existant, plusieurs se transformeront et exigeront un recyclage. C'est donc un défi lancé à l'éducation permanente. Quand on constate qu'au cours de

---

1 CEGEPropos, En bref. Qu'est-ce qu'un CEGEP? Montréal, Fédération des CEGEPS, no 2, juillet 1992, pp. 1-2

2 Lapierre, René, La relance de la formation technique et professionnelle au collégial. Document de travail, avril 1992, p. 1

3 Rapport du Comité consultatif sur l'adaptation, p. 26

la dernière année, le CEGEP de Victoriaville a fourni de la formation sur mesure dans plus de 150 entreprises, principalement dans la région, on peut vraiment affirmer qu'il joue pleinement son rôle régional. De nombreux transferts technologiques se sont réalisés parce que le CEGEP de Victoriaville existait dans notre région.

Mais si nous avons mis en exergue certaines réalisations du CEGEP de Victoriaville, il ne faut pas croire qu'il n'existe pas de difficultés et d'entraves. C'est pourquoi, nous voulons indiquer maintenant certains changements qui favoriseraient davantage l'épanouissement de la formation continue dans les CEGEPS.

VOIES D'ACTION

Il y a des problèmes reliés à ces responsabilités spécifiques de formation permanente que les CEGEPS ont assumées et qui doivent recevoir des correctifs. Pour un meilleur fonctionnement et une plus grande efficacité, plusieurs intervenants, dont les directeurs de l'éducation des adultes, ont présenté, à plusieurs reprises et depuis longtemps, des demandes précises pour améliorer les services offerts. Nous avons voulu résumer ici, les remarques entendues lors de nos consultations ou relevées au cours de nos lectures. Ces suggestions ne font pas nécessairement l'objet d'analyse dans ce mémoire mais nous les signalons puisqu'elles font consensus auprès des intervenants.

Il est souhaité, en particulier:

1. La Loi et les missions

Que l'on reconnaissance officielle, dans la Loi des collèges, les missions suivantes:

a) de formation des adultes, préuniversitaire et technique, créditée ou sur mesure;

b) de développement communautaire, socio-économique et culturelle des collectivités locales et régionales;

c) de recherche.

2. Le financement et services

Que l'on garantisse un financement adéquat pour l'ensemble des activités reliées à ces nouvelles missions, sans discrimination pour la clientèle, qu'elle soit à temps plein ou à temps partiel;

Que les mêmes services de qualité disponibles à l'enseignement régulier (aide pédagogique, encadrement, orientation) soient offerts à l'éducation des adultes.

3. Structure organisationnelle

Que la Loi permette aux collèges de se doter du mode d'organisation le plus conforme à leurs réalités particulières afin qu'ils puissent réaliser leurs missions. (Cette voie d'action a pour but de permettre une plus grande autonomie des collèges).

4. Formation qualifiante

Que l'on donne, aux adultes, la possibilité d'accéder à un diplôme d'études collégiales par un cumul d'attestations d'études collégiales.

Il reste des débats à faire autour de l'établissement d'un équilibre entre les besoins des entreprises et ceux des individus, de la place du social et de l'économique dans la formation, de la nécessité de viser l'excellence sans verser dans l'élitisme, des responsabilités entre les divers intervenants et les différents niveaux de formation (tous ces éléments étaient

rappelés par le Conseil supérieur de l'éducation dans son rapport de 1992).[1]

Il faudra au cours des prochaines années accentuer le partenariat avec le monde du travail et les entreprises, préciser les créneaux d'interventions et constamment rappeler l'importance d'axer la formation sur l'individu en développant non seulement les connaissances, mais davantage les habiletés et la capacité d'adaptation. Des mécanismes pour la reconnaissance des acquis doivent être établis sans délai car cela fait également partie de la modernisation d'un système d'éducation. Quand le Gouvernement avait publié son Livre blanc en 1977, il souhaitait que l'éducation des adultes soit arrimé au concept d'éducation permanente et à la notion de service à la collectivité ainsi qu'à la mission socio-culturelle et communautaire des collèges.[2] Si l'on veut que les CEGEPS continuent le travail amorcé dans ces directions, il faut assurer des conditions internes propices à l'action. Il faut développer un sentiment d'appartenance à l'institution et une fierté d'y avoir séjourné. Le Conseil des ambassadeurs constitue une heureuse initiative dans cette direction. La Fondation du CEGEP a démontré la volonté du milieu de supporter son institution. Le Gouvernement pourrait bonifier ces fondations qui servent à reconnaître l'excellence par l'octroi de bourses à des élèves en y injectant un pourcentage supplémentaire.

---

1 Conseil des collèges, L'enseignement collégial: des priorités pour un renouveau de la formation. Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial, 1992, p. 119

2 Gouvernement du Québec, Projet du Gouvernement à l'endroit des CEGEPS. Les collèges du Québec: nouvelle étape, 1977. (Réponse du Gouvernement au rapport Nadeau)

Mais tout ce travail ne saurait faire oublier l'absolue nécessité d'une volonté politique gouvernementale qui doit présenter une vision d'ensemble, un projet social, politique, culturel et économique de nature à créer le plus large consensus possible. Il faut un plan global avec une nette identification des sources de financement et de décision. Les luttes de pouvoir entre organismes et ministères détenant le nerf de la guerre doivent disparaître. Le CEGEP de Victoriaville offre un exemple d'intégration dans son milieu au niveau de l'éducation des adultes, de la formation sur mesure et du socio-culturel. Il acquis une dimension nationale et même internationale grâce à l'Ecole québécoise du meuble et du bois ouvré et au Centre de recherche industrielle du meuble et du bois ouvré. Ce n'est pas parce qu'il remplit cette mission "clandestinement" que le CEGEP ne remplit pas sa mission "légale" auprès des élèves du régulier. Bien au contraire.[1] Nous avons déjà signalé que le CEGEP de Victoriaville compte dans sa clientèle de 1,600 élèves une proportion de 90% qui provient de la région tout en garantissant une qualité de formation puisque 99.4% des finissants et finissantes sont admis à l'université (et plus de 75% dans leur premier choix universitaire). De plus, le taux de placement des élèves du secteur professionnel régulier, au CEGEP de Victoriaville, a atteint 84.1% en 1990 et 82.9% en 1991 et, ce dans un contexte de récession. Si notre mémoire avait porté sur l'enseignement régulier, nous vous aurions démontré avec autant de preuves, l'importance et le rôle indispensables du CEGEP de Victoriaville pour la région des Bois-Francs. Ainsi, le

---

1 Les commentaires des étudiants du secteur régulier à l'université depuis une session sont encourageants. Le Service d'orientation publie chaque année La Relance: ce que pensent les élèves du CEGEP de Victoriaville, une fois rendus à l'université. Plus de 87.5% (Relance 1991, publiée en août 1992) jugent avoir reçu une bonne ou excellente formation. Au cours des dernières années, ce pourcentage a oscillé entre 85% et 92%.

secteur régulier a beaucoup contribué à former des techniciens qui oeuvrent maintenant dans notre région. Les options professionnelles du CEGEP de Victoriaville se sont développées avec la collaboration du milieu (exemples: technologie agricole, Ecole québécoise du meuble et du bois ouvré, techniques infirmières) et parce qu'il y avait aussi une demande régionale et parfois même provinciale. Mais nous avons choisi de scruter l'éducation des adultes qui prend une ampleur toujours croissante au point que le nombre d'élèves fréquentantce secteur en 1991-1992 est supérieur (5,500 élèves adultes) à celui du secteur régulier (1,600 élèves). On ne peut plus le traiter comme un secteur marginal, car il touche majoritairement la main-d'oeuvre productive du Québec, celle qui doit affronter dès maintenant la compétition du libre-échange. Le Conseil supérieur de l'éducation soulignait le dynamisme exceptionnel de l'éducation des adultes.

> **"Pourtant, l'éducation des adultes a été, de tout temps, un véritable laboratoire, car elle était le symbole de la créativité, de l'innovation, du développement et de la coopération. La tendance à intégrer, à uniformiser et à contrôler de façon centralisée est peut-être en train de tuer le dynamisme et l'enthousiasme qu'on retrouvait dans ce secteur. Le Québec avait, jusqu'ici, une réputation mondiale dans le secteur de l'éducation des adultes: est-il en train de perdre le terrain acquis et de sous-utiliser les potentialités créatrices des gens qui travaillent en éducation des adultes? Un dynamisme qui s'étiole est difficile à relancer. Et pourtant, il faut à tout prix préserver cette richesse".**[1]

---

[1] Conseil supérieur de l'éducation, Accroître l'accessibilité et garantir l'adaptation. L'éducation des adultes dix ans après la Commission Jean, Québec, 1992, p. 50

C'est une sérieuse mise en garde. Les réalisations exceptionnelles, accomplies dans des conditions difficiles, ne peuvent justifier l'inaction et le statu quo. Il faut favoriser un rayonnement encore plus large et plus dynamique en apportant les correctifs réclamés.

EN GUISE DE CONCLUSION

Nous reconnaissons toute l'importance du secteur régulier et c'est parce qu'il existe, avec son financement statutaire malgré les coupures des dernières années, que l'on a pu acquérir des équipements que peuvent utiliser les services d'éducation permanente des CEGEPS.

Nous convenons que la formation de niveau collégial est une mission primordiale mais la reconnaissance officielle et légale de volets supplémentaires ne diminuera pas la qualité des cours réguliers.

Il faut répondre aux réalités sociales actuelles comme le retour aux études, dans le secteur de l'éducation des adultes, des décrocheurs et décrocheuses.[1] Le monde économique subit une transformation accélérée et les CEGEPS doivent s'adapter afin d'offrir le maximum de possibilités à toutes les catégories de citoyens et de citoyennes sans établir de classification ou de hiérarchie. Les travailleurs et travailleuses doivent compter sur les ressources de l'Etat pour avoir accès à l'éducation permanente.[2]

---

1 Les transformations de la pyramide démographique vient également remettre en cause certaines conceptions de la formation permanente. Les gens prennent leur retraite plus hâtivement et souvent en profitent pour rafraîchir leurs connaissances ou compléter leurs connaissances. N'oublions pas que 20% de la population a 65 ans et plus et que ce pourcentage va progresser avec l'augmentation de l'espérance de vie.

2 En 1991-1992, l'Etat consacrait $948.7 millions pour l'enseignement régulier et $46 millions pour l'éducation des adultes. Il est inquiétant de constater que de nombreux adultes sont refusés dans les CEGEPS. Un article du journal Le Devoir (13 juillet 1991) avançait le chiffre de 25%.

Les CEGEPS de région constituent une richesse que l'on pourrait qualifier de "vitale" parce qu'ils représentent les institutions de "haut savoir" du milieu. La présence des diplômés du CEGEP de Victoriaville (ou des anciens du CEGEP maintenant gradués de l'université) dans les entreprises de la région est également une contribution non seulement scientifique mais aussi sociale. Ils et elles sont industriels, commerçants, professionnels, politiciens, techniciens, etc. Il faut permettre aux CEGEPS d'être un carrefour stratégique de ressources sociales, intellectuelles, économiques et culturelles de la société québécoise de l'an 2000.

Avec la mondialisation des marchés et la concurrence internationale, le Québec doit compter sur une main-d'oeuvre performante pour demeurer compétitif et une formation continue de qualité est l'un des outils précieux et indispensables. Ce sont les entreprises elles-mêmes qui ont signalé l'importance, pour la formation de la main-d'oeuvre, d'avoir des CEGEPS dans leur région. Une brève enquête auprès d'entreprises des Bois-Francs qui ont eu recours aux services du Service de formation aux adultes et aux entreprises permet de confirmer cette évaluation provinciale dont nous avons fait mention antérieurement.

Les CEGEPS peuvent relever les défis car ils disposent d'un capital humain dynamique et innovateur. Il faut créer un environnement qui facilite l'apprentissage. Nous devons offrir une formation continue qui permettra aux travailleurs et travailleuses de mieux s'outiller pour affronter les changements technologiques accélérés.

Le CEGEP de Victoriaville est fier de ses réalisations passées, convaincu de l'importance de son rôle actuel et confiant d'assumer adéquatement ses responsabilités futures.[1]

---

[1] cf. Annexe 1

Annexe 1

Nous pensons qu'il est très instructif de relever ici, le texte intégral de La mission du CEGEP de Victoriaville telle qu'adoptée en avril 1992.

LA MISSION DU CEGEP DE VICTORIAVILLE

L'article 2 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (Chapitre C-29) dit que les collèges ont pour fin de dispenser l'enseignement général et professionnel de niveau collégial.

Dès le départ, les collèges se voient essentiellement et principalement confier une mission de formation s'adressant aux jeunes et aux adultes et, accessoirement, une mission de service à la communauté. Avec le temps, dans les faits, la mission des collèges s'est aussi étendue au domaine de la recherche.

Le CEGEP de Victoriaville actualise sa mission selon les orientations présentées dans les trois volets suivants:

La mission de formation fondamentale se définit comme étant celle qui contribue au développement intégral de la personne, dans toutes ses dimensions; à ce titre, elle recourt à des moyens qui peuvent dépasser le champ des activités strictement pédagogiques. La formation fondamentale se caractérise surtout par sa qualité et sa profondeur: elle vise à faire acquérir les assises, les concepts et les principes de base des disciplines et des savoir-faire qui figurent au programme de l'élève quelle que soit son orientation.

La mission de service à la collectivité s'exerce en regard du développement socio-économique de la région. Le Collège précise ainsi la finalité des interventions dans le cadre de la formation en entreprise. Il s'intègre également à son milieu en étant membre des organismes de concertation pour favoriser le développement économique, social et culturel de la région. Compte tenu du rôle de notre Ecole nationale, cette mission déborde le cadre régional pour s'étendre au plan national et international.

La mission de recherche trouve d'abord ses assises au niveau du développement pédagogique collégial qui a comme préoccupation de faire vivre aux élèves des apprentissages de qualité. Ensuite, il y a la recherche appliquée; cette recherche se concrétise par de l'aide technique et des transferts technologiques dans l'industrie. Ces activités doivent avoir des retombées sur la qualité de la formation professionnelle.

Le présent texte s'inspire des deux documents suivants:

- Edition commentée du Règlement sur le régime pédagogique du collégial, L.R.Q., c. C-29, a. 18, page 7

- Vers l'an 2000/Les priorités de développement de l'enseignement collégial - Conseil des collèges - juin 1990, pages 25 et suivantes

BIBLIOGRAPHIE

(Mémoire du CEGEP de Victoriaville pour la Commission parlementaire sur l'avenir de l'enseignement collégial)

Bernard, André, Perception du rôle du CEGEP, en formation socio-culturelle des adultes et en services à la communauté, 1975

C. A. D. C., Rapport annuel. C. A. D. C. de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska. Victoriaville, juin 1992, 14 pages

CEGEPropos, En bref. Qu'est-ce qu'un CEGEP? Montréal, Fédération des CEGEPS, no 2, 3 juillet 1992, 2 pages

Coll., Les collèges et le développement régional. Comité conjoint Collèges-DGEC, volume 3, no 3, mai 1992, 4 pages

Coll., Réflexions au sujet de l'éducation des adultes en vue de la Commission parlementaire sur les CEGEPS. Groupe de travail de la Commission de l'éducation des adultes. Fédération des CEGEPS, juillet 1992, 26 pages

Comité conjoint Collèges-DGEC en développement socio-économique régional. Compte rendu de la rencontre régionale tenue à l'hôtellerie Le Dauphin, Drummondville, 27 avril 1990, 22 pages

Commission de l'enseignement professionnel. Et si on parlait des adultes. Rapport 1986-1987

Commission de l'enseignement professionnel. Et si on parlait des adultes. Rapport 1986-1987

Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, Une commission sur l'avenir du Canada. L'enjeu, 1984, 84 pages

Conseil des collèges, Le CEGEP de demain. Rapport du Conseil des collèges effectué à la suite de la consultation de 1984 sur le thème: le CEGEP de demain, pouvoir et responsabilité, 1985, 180 pages

Conseil des collèges, L'enseignement collégial: des priorités pour un renouveau de la formation. Les points saillants, 1992, 35 pages

Conseil des collèges, L'enseignement collégial: des priorités pour un renouveau de la formation. Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial, 1992, 413 pages

Conseil supérieur de l'éducation, Rapport sur l'état et les besoin de l'enseignement collégial, 1975. (Rapport Nadeau. Commission créée en 1973 par le Conseil supérieur de l'éducation)

Conseil supérieur de l'éducation, Des priorités en éducation des adultes. Avis du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, février 1987, 54 pages

Conseil supérieur de l'éducation, Le rapport Parent, vingt-cinq ans après. (Rapport 1987-1988), Québec, 1988, 151 pages

Conseil supérieur de l'éducation, Accroître l'accessibilité et garantir l'adaptation. L'éducation des adultes dix ans après la Commission Jean, Québec, 1992, 113 pages

Conseil supérieur de l'éducation, Notes pour une communication sur l'avenir de la formation technique à l'ordre de l'enseignement collégial. Fédération des CEGEPS, 2 avril 1992, Conseil supérieur de l'éducation, 22 pages

DGEC, Le collège dans son milieu régional, 1982

Gouvernement du Québec, Projet du Gouvernement à l'endroit des CEGEPS. Les collèges du Québec: nouvelle étape, 1977 (Réponse du Gouvernement au rapport Nadeau)

Gouvernement du Québec, Commission d'enquête sur la formation des adultes (CEFA). Apprendre: une action volontaire et responsable. Enoncé d'une politique globale de l'éducation des adultes dans une perspective d'étude permanente, Québec, 1982, 869 pages (Commission Jean mise sur pied en 1980)

Gouvernement du Québec, Un projet d'éducation permanente. Enoncé d'orientation et plan d'action en éducation des adultes, 1984, 77 pages (Réponse du Gouvernement à la Commission Jean)

Gouvernement du Québec, Les collèges et le développement régional. Rétrospective et regard sur l'avenir. (Normand Paquette, CEGEP de Trois-Rivières), Québec, avril 1988, 170 pages

Gouvernement du Québec, Les collèges et le développement régional. Portrait des partenaires en développement régional. Une méthode. (Recherche et rédaction: Alain Dumas), Québec, juin 1988, 11 pages

Gouvernement du Québec, Les collèges et le développement régional. Portrait des partenaires en développement régional. Une méthode, un exemple. (Recherche et rédaction: Alain Dumas), Québec, juin 1988, 107 pages

Gouvernement du Québec, Les collèges et le développement régional. Enjeux et défis. (Recherche et rédaction: Diane Bonneville), Québec, 1989, 77 pages

Gouvernement du Québec, Les collèges et le développement régional. Guide d'intervention: devenez entrepreneur, entrepreneure. (Claude Gingras et Claude Proulx, Service de formation aux adultes), Québec, 1989, 82 pages

Gouvernement du Québec, Les services rendus par les CEGEPS aux entreprises et aux autres organismes 1990-1991. Etude effectuée par la firme Méthodus. Québec, DGEC, 1992, 139 pages. Cette étude renferme des données récentes et très révélatrices sur la présence des CEGEPS dans leur milieu.

Lapierre, René, La relation CEGEP-milieu. Conseil des collèges, 1983

Lapierre, René, La relance de la formation technique et professionnelle au collégial. Document de travail, avril 1992, 8 feuilles

Le Devoir, Que devient l'éducation des adultes? Cahier spécial, 27 janvier 1988, 31 pages

Opération CEGEPdix. Les CEGEPS vus dans un second regard, 1977

Roy, G., Formation comme support au développement régional. Rimouski, CEGEP, 1981, 124 pages

Ryan, Claude, "Les CEGEPS aujourd'hui et demain", In: Actes du colloque: le CEGEP et vous: partenaires pour l'avenir, t.1, pages 19-24

Thivierge, André, Vers un modèle élargi de coopération: marché du travail, milieu de formation: une recherche-action. Thetford-Mines, 1986, 270 pages